

Publication des demandes d'autorisation d'exploiter déposées auprès de la DDTM de la Charente-Maritime et portant sur une surface supérieure à 40 ha (CDOA du 16 avril 2013)

En application de l'article R.331-4 du code rural, la préfète de la Charente-Maritime informe qu'elle a reçu des demandes d'autorisation d'exploiter des biens agricoles concernant les lieux suivants, et portant sur une surface supérieure à ½ unité de référence, soit 40 ha. Les demandes relatives à un projet d'installation ne sont pas soumises à cette publicité, et ne figurent pas dans la liste.

Date demande	Surface réelle demandée en ha	Surface pondérée demandée en ha	Commune(s) et surface(s) indicative(s)	Propriétaire(s)
08/02/13	50,89	50,89	SAUJON (17600) LE GUA (17600) SABLONCEAUX (17600)	Divers propriétaires
11/03/13	10,78	43,12	CORME-ROYAL (17600)	Michel THIRIAUD